

I.F.A.E.

# Institut des Formateurs et Auditeurs de l'Environnement

Association loi de 1901 Siège social 19 RUE VOLTAIRE 44000 NANTES  
TEL 0240124327

SIRET 400764569 00044 APE 913E

NANTES le 25 FEVRIER 2008

ASSOCIATION AFNOR  
11, RUE FRANCIS DE PRESSENSE  
93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

à l'attention de Monsieur Bernard HAMY,  
Chef de département

Objet : démission de la PO1E

Monsieur,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir noter la démission de l'institut que je préside de la commission PO1E à compter de ce jour.

Membre de celle-ci depuis l'origine et actif tant au niveau du CEN, pour lequel je n'ai jamais partagé les visions limitatives qui ont conduit à l'échec prévisible et prévu du texte sur le « framework » en raison de son inconsistance au regard des enjeux, que de l'ISO dont j'ai assuré la direction de délégation à Montréal, je suis au regret de vous faire part de cette décision définitive.

Mon opposition tient en quelques mots

- multiplication de textes sans contenu – souvent mal écrits dont le seul objet est de justifier un monopole de fait d'un organisme public sur un marché qui ne comprend pas grand-chose à ce que l'on essaie de lui faire faire et qui suit dans l'espoir de quelques miettes de plus en plus faibles d'argent public
- multiplication des réunions dont les participants se comptent sur les doigts d'une main pour produire des textes adoptés sans débat et en évitant d'analyser le contenu tant sur le fond que sur la forme

Enfin, cerise sur le gâteau, l'augmentation de 50% de la cotisation – ponction non volontariste – déguisée en prestation de service dite élaboration de normes, tous ces éléments sont les faits déclencheurs qui nous conduisent à constater que trop est trop.

I.F.A.E.

Association loi de 1901 Siège social 19 RUE VOLTAIRE 44000 NANTES  
TEL 0240124327 FAX 0272685790 SIRET 400764569 00028 APE 913<sup>E</sup>

Contact Jean HETZEL, [hetzelj@wanadoo.fr](mailto:hetzelj@wanadoo.fr)

La prestation de services qui est le cœur de notre métier de base s'appuie :

- sur une compétence qu'il est difficile à identifier dans la succession d'interlocuteurs qui font la risée des experts internationaux,
- une organisation fiable qui ne se contente pas de convoquer des réunions le jeudi pour le mardi suivant,
- sur une capacité technique à aborder les thèmes de la normalisation à l'équivalent avec les organismes des différents pays.

Nous avons abordé ensemble une phase stratégique de développement de savoir-faire pour les normes du bâtiment. Cette phase est d'autant plus close qu'au-delà des déclarations d'intention du Grenelle de l'Environnement, il est sensible que l'institutionnel – dont la vertu première est l'immobilisme – récupère peu à peu les marrons qu'il n'a pas l'intention de lâcher.

L'institut que je préside reste membre de l'AFNOR, en tant qu'association, et participe à la commission X30U « management de l'environnement ». Ce n'est pas l'activité normative en soi auquel nous nous opposons mais au risque de nous répéter, l'indigence des textes développés.

Il est bien entendu que nous nous opposons absolument à régler la contribution 2008 dont le contenu et le contenant ne nous convient pas.

Avec mes regrets,

Jean HETZEL,  
PRESIDENT de L'IFAE  
Président de IISBE-FRANCE

PS : il va de soi que cette démission s'étant à la participation au CEN-TC 350 et ISO TC59SC17

Copies :

Monsieur Jacques LAIR, Président de l'ISO TC59SC17

Mr. Ari ALOMAKI, Chairman of CEN TC350